

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 23 mai 2024

Date et heure de la séance : 29 mai 2024 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 7

Absents : 0

Présents : Mmes Nastascia ACCOT et Jacqueline BOLIS – M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL, Jacques DUBOISSET, Florian CATINOT, Thibaut FABRY et Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN et Adrienne LIBIOUL - M. Pierre MESURE – Mmes Christel MARCHENAY et Aurélie MÉJEAN-LAIRE - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS et Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER, Jean-Paul PRESLE, Hervé PRONONCE et Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE – Mme Margaux FOURTIN procuration à Jean-François RAZAVET – M. José MAGALHAES procuration à Sylvie PARIS - Mme Sabrina LARRIEU procuration à Mme Jacqueline BOLIS - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Christel MARCHENAY – M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Adrienne LIBIOUL.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N° 24/05/29/002

OBJET : Souscription d'un emprunt pour le budget principal

Monsieur PRESLE rappelle qu'il a été prévu l'inscription d'un emprunt de 1 500 000 € au budget primitif 2024 en vue de financer une partie de l'opération de réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse secteur Les Fontenilles, tranche optionnelle A : construction du pôle élémentaire. Considérant la nécessité de couvrir les dépenses d'investissement en cours et dans l'attente de percevoir les recettes liées aux subventions, la ville doit souscrire un emprunt de 750 000 €.

L'Adjoint aux finances précise aux conseillers que la commune a mis en concurrence différents établissements bancaires. Une analyse des offres reçues en mairie dans le délai imparti, a ensuite été menée.

La proposition la plus avantageuse s'avère être celle de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, selon les caractéristiques suivantes :

Emprunt à taux fixe pour un montant de	750 000 €
Taux d'intérêt	3.78 %
Base de calcul des intérêts	30/360
Déblocage des fonds	15 juin 2024
Périodicité de remboursement	mensuelle
Nombre d'échéances	240
Date de la 1 ^{ère} échéance	15/07/2024
Frais de dossier	750 €
Somme des intérêts	291 768.59 €
Coût total du crédit	1 041 768.59 €

La mobilisation des fonds est à prévoir au 15 juin 2024, le remboursement s'effectuant par le biais d'échéances mensuelles dont le montant du capital amorti est constant avec un différé de remboursement de six mois.

Le remboursement anticipé est possible à chaque date anniversaire moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Monsieur PRESLE indique que la commission communale des finances, réunie le mardi 21 mai 2024, a émis un avis favorable à cette proposition d'emprunt.

Monsieur PRESLE invite le Conseil Municipal à :

- **Approuver** la souscription de cet emprunt auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin selon les modalités ci-dessus,
- **Autoriser** le Maire, ou l'Adjoint en charge des finances, à signer le contrat de prêt correspondant.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte À LA MAJORITÉ

(3 votes CONTRE / Margaux FOURTIN, Pierre FERNAND et Jean-François RAZAVET)

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,

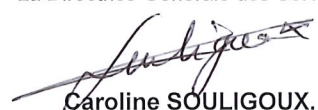
Hervé PRONONCE

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 30/05/2024
Reçu en préfecture le 30/05/2024

La Directrice Générale des Services,



Caroline SOULIGOUX.